



lafinancepourtous

INSTITUT POUR L'ÉDUCATION FINANCIÈRE DU PUBLIC

L'essentiel sur ...

Tenir ses comptes et faire son budget



Les enjeux

Tenir ses comptes et faire son budget, c'est avoir une meilleure vision de ses ressources et de ses dépenses. Vous savez ce que vous gagnez et ce que vous dépensez dans le mois. C'est utile à tout le monde, quels que soient vos revenus et votre situation.

Connaître le montant de ses disponibilités

Avant d'engager une nouvelle dépense, il est important de savoir si l'on dispose des ressources nécessaires : sont-elles immédiatement disponibles, faut-il utiliser de l'argent réservé pour un autre usage ou puiser dans son épargne, ou encore faut-il contracter un crédit qui va générer des frais (intérêts) ?

Maîtriser ses besoins actuels et à venir

Faire votre budget vous aide à réagir face aux évolutions de vos obligations.

- Si votre compte bancaire est régulièrement dans le rouge, cela vous aidera à en identifier les raisons. Elles peuvent être diverses et les mesures à prendre devront être adaptées.
- Souhaitez-vous disposer d'une épargne liquide et disponible vous permettant de faire face à d'éventuels coups durs ?
- Si vous achetez une nouvelle voiture, comment envisagez-vous de la financer ? Prévoyez-vous de souscrire un crédit pour la régler ?
- Voulez-vous épargner ou placer, en vue de l'achat d'un logement, du financement des études de vos enfants, de la préparation de la retraite ou de tout autre projet de plus long terme ?

Suivre ses comptes

Votre banque doit vous adresser gratuitement, au moins une fois par mois, un relevé de compte bancaire qui vous permet de tenir à jour votre situation budgétaire.

Pointer son relevé bancaire

C'est une démarche importante, à faire le plus régulièrement possible pour vous permettre de savoir où vous en êtes.

- Pointez vos factures de carte bancaire, vos talons de chèque, vos avis de prélèvements sur votre relevé. **Pour avoir une vision exacte de la position de votre compte, n'oubliez pas les opérations en cours qui n'y figurent pas encore** : chèque émis non encore encaissé par son bénéficiaire, paiement carte non encaissé, prélèvement à venir, virement à recevoir...
- Le suivi du relevé bancaire permet aussi de connaître les éventuels frais prélevés par la banque.
- Pour bien contrôler vos dépenses réglées en liquide, vous pouvez les noter sur un cahier...

Suivre son compte bancaire sur internet

Lorsque cela est possible, effectuez un suivi régulier et fréquent de vos comptes sur internet. C'est le plus souvent gratuit ! Ainsi vous suivez en temps réel, et pas seulement mois par mois comme c'est le cas avec le relevé de compte bancaire, les débits et les crédits qui affectent votre compte.

Garder ses justificatifs

Gardez tous les justificatifs, sous format papier, de vos revenus et de vos dépenses. En voici quelques uns : fiches de paie, bordereaux d'allocation, avis de prélèvement, tickets de retrait d'espèces et de paiement par cartes, talons de chèque, factures, tickets de caisse...

Lire un relevé de compte

Le relevé de compte retrace toutes les opérations passées au débit et au crédit du compte au cours du mois. Il indique la nature, le montant et les dates d'opération et de valeur pour chacune des opérations que vous avez effectuées sur votre compte.

 **Banque lafinancepourtous**
Agence Bourges Monnaie : 099999
1 rue de la Banque
100210 Cassette

RELEVÉ DE COMPTE
du 1^{er} juillet au 31 juillet 2011

RIB : 00000 00000 00000000000 00
IBAN : FR00 0000 000 0000 0000 000 0000
BIC : BLPFXXXXXXX

Mme Karine Plume
1 rue des Cigales
100210 Cassette

Monnaie du compte : euros

Pour information : Total des frais bancaires prélevés pour le mois : 12,65 euros

Date	Opérations	Débit	Crédit
	Solde précédent au 30 juin 2011		259,40
02/07	▶ Cotisation carte bancaire de juillet	3,30	
05/07	▶ Débit carte n°567895432190753 - Crêperie du Marché	56,32	
14/07	Chèque N°8 673 453	87,00	
15/07	Retrait espèces carte bancaire 10h28	50,00	
15/07	▶ Commission retrait distributeur	1,00	
16/07	Débit carte n°567895432190753 - SNCF	170,00	
20/07	Virement CPAM		12,47
29/07	Virement reçu salaire - VIR Radem juillet		1 100,00
29/07	▶ Agios	0,65	
29/07	▶ Commission d'intervention	7,70	
30/07	Prélèvement Orange	35,00	
31/07	Virement loyer août	650,00	
	Total des opérations	1 060,97	1 112,47
	Solde créditeur au 31 juillet 2011		310,90

Total mensuel des frais bancaires

C'est un récapitulatif des frais bancaires prélevés au cours du mois. Cette ligne figurera **sur chaque relevé mensuel à compter du 30 juin 2011**.

Débit

Inscription au débit du compte des sommes retirées (retraits d'espèces, chèques encaissés par les bénéficiaires, prélèvements, virements, factures cartes bancaires...).

Crédit

Inscription au crédit du compte de toutes les sommes qui arrivent (chèques encaissés, virements de salaires, pensions, prestations sociales...).

Nouveau solde

C'est le résultat du solde de départ + la somme des crédits – la somme des débits. Ce montant peut être positif (créditeur) ou négatif (débitteur).

Frais de fonctionnement du compte

Les frais bancaires sont signalés par un code visuel (pictogramme, astérisque...) pour faciliter leur identification sur le relevé de compte.

La mise en œuvre du budget

L'État et les entreprises sont tenus d'établir tous les ans leur budget. Pourquoi ne pas faire comme eux ?

Faire son budget

- **Recensez vos revenus et dépenses** de l'année écoulée, pour constituer un premier état de votre budget.
- **Prévoyez vos ressources et vos charges à venir** sur cette base pour établir un budget prévisionnel. Essayez d'anticiper les hausses ou les baisses de vos revenus et dépenses.
- **Puis suivez la réalisation de votre budget** mois par mois.

Les revenus et les dépenses

Parmi **les revenus**, il y a le salaire ou toute autre rémunération d'activité professionnelle, les pensions de retraite, les prestations sociales (revenu de solidarité active (RSA), allocations familiales...).

Les dépenses sont nombreuses et variées, pour le logement (loyer, électricité, assurance...), les transports (automobile, transport en commun...), l'alimentation, les enfants (frais de scolarité, d'équipement...), la santé, les services financiers (cotisation de carte bancaire ou de package, crédits...), les loisirs, ...

La différence entre ces deux postes budgétaires constitue **le solde**. Il est créditeur lorsque les revenus sont supérieurs aux dépenses. Il est débiteur dans le cas contraire.



Pour recenser l'ensemble de ses dépenses, il faut éplucher ses relevés de compte, ses factures de carte bleue, les tickets de caisse...

Mode d'emploi du budget Pour avoir une vision globale de sa situation financière mois par mois.

Postes de dépenses

Classer ses dépenses par grandes fonctions pour repérer plus facilement les principaux postes de dépenses (logement, alimentation, loisir, transport, habillement...).

Janvier à décembre

Tous les mois ne se ressemblent pas : le montant des revenus et des dépenses varie d'une période à l'autre. Certains mois ça passe, d'autres non. Il faut alors procéder à des ajustements et envisager de décaler, de réduire ou de supprimer certaines dépenses.

Solde de début de période														
---------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Revenus

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	total annuel
Salaire et autres revenus													
Pensions (retraite, alimentaire, invalidité)													
Allocations sociales (CAF)													
Autres													
Total Revenus													

Dépenses

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	total annuel
Alimentation - Logement													
Habillement													
Santé													
Ameublement et équipement													
Loisirs et culture													
Enfants													
Transports													
Impôts													
Autres													
Total Dépenses													

Solde de fin de période													
-------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Total annuel

Il donne une vision globale sur l'année de l'équilibre de ses revenus et de ses dépenses. Mais il n'est pas suffisant pour suivre son budget en cours d'année et pouvoir réagir en cas de forte variation des revenus et/ou des dépenses.

Solde de fin de période

Il correspond au montant disponible après comparaison du solde du début de période + total revenus - total dépenses.

Classer autrement ses dépenses Toutes les dépenses n'ont pas le même niveau ou degré d'obligation.

• Les dépenses fixes ou contraintes

Elles ont un caractère obligatoire, du fait de la loi (impôt, assurance...) ou de contrats (loyer, facture d'électricité, remboursements de crédits, abonnement internet ou téléphone...). Ces dépenses doivent être réglées au risque de payer des pénalités ou de rompre le contrat. Avant de vous engager, réfléchissez bien !

• Les dépenses courantes

Il s'agit des charges de la vie de tous les jours : alimentation, hygiène, entretien courant du logement... Ces dépenses sont indispensables, il est donc difficile de les réduire de manière trop sévère. Mais quelques économies sont réalisables si le budget l'exige.

• Les dépenses occasionnelles

Ces dépenses sont plus irrégulières et de montants variables. Il s'agit des dépenses d'habillement, de loisirs, de vacances, d'aménagement du logement... Elles sont souvent reportables dans le temps (loisirs, voyages) mais nécessitent également d'être prévues à l'avance.

➔ Après avoir classé ses dépenses, une question à se poser : quelles sont celles qui s'imposent, celles qui peuvent être réduites et celles qui sont reportables ?

Quelques conseils pratiques pour maîtriser son budget

- 1 Pour dépenser moins, profitez des promotions et des soldes, du commerce hard discount, des achats sur internet (notamment grâce aux sites comparateurs de prix ou aux sites de ventes aux enchères) ou lors de vide-greniers.
- 2 Avant d'engager une nouvelle dépense, évaluez le type de contrainte qu'elle représente. Par exemple, lors du changement de votre téléphone portable, vous vous engagez souvent pour 24 mois. Avant ce terme, il sera difficile de réduire cette dépense.

La mensualisation, un outil très utile

La mensualisation vous permet d'étaler vos différentes dépenses ponctuelles (impôts, facture d'eau, gaz, cotisations d'assurance...) en les fractionnant mois par mois. Votre argent est prélevé tous les mois, à date fixe. Et cela vous évite d'oublier de payer ! Sachez que vous pouvez interrompre ce mode de paiement à tout moment.

Faites votre budget

Pour vous aider à suivre vos revenus et vos dépenses, retrouvez sur www.lafinancepourtous.com nos conseils et nos outils pour pointer vos ressources et dépenses, faire votre budget personnel, avec des **tableaux à imprimer** puis à remplir. Et avec notre **calculateur Budget**, vous pouvez gérer votre budget annuel en toute confidentialité.



www.lafinancepourtous.com

41, boulevard des Capucines - 75002 Paris

Tél.: 01 44 50 00 80